



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	10072018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SASU CAP AUTOMOBILES				RN86 ZONE DE LA PONCHE	
SIRET 8 4 0 8 6 2 8 9 0 0 0 0 1 8				30320 MARGUERITTES	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	7 055		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	---	------------------------------	--	-----------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu MARGUERITTES	
			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature	CAUSSE STEPHANE	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

J | DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	3 030	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice
		MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

 Désignation de l'entreprise SASU CAP AUTOMOBILES

Adresse RN86 ZONE DE LA PONCHE 30320 MARGUERITTES

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	€
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑪
Nom et qualité du signataire CAUSSE STEPHANE	A MARGUERITTES le _____ Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN SIMPLIFIÉ

1

Désignation de l'entreprise SASU CAP AUTOMOBILESNéant *Adresse de l'entreprise RN86 ZONE DE LA PONCHE30320 MARGUERITESNuméro SIRET * 8 4 0 8 6 2 8 9 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 6Durée de l'exercice précédent * 1 2Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8Exercice N-1 clos le
0 0 0 0 0

ACTIF

Brut
1AMORTISSEMENTS - PROVISIONS
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	<u>010</u>	<u>012</u>	
	Fonds commercial *			
	Autres *	<u>014</u>	<u>016</u>	
	Immobilisations corporelles *	<u>028</u>	<u>030</u>	
	Immobilisations financières * (1)	<u>040</u>	<u>042</u>	
	Total I (5)	044	048	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	<u>050</u>	<u>052</u>	
	Marchandises *	<u>060</u>	<u>40 120</u>	<u>062</u>
	Avances et acomptes versés sur commandes	<u>064</u>		<u>066</u>
	Créances (2)	<u>068</u>		<u>070</u>
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	<u>072</u>	<u>074</u>	
	Valeurs mobilières de placement	<u>080</u>		<u>082</u>
	Disponibilités	<u>084</u>	<u>42 068</u>	<u>086</u>
	Charges constatées d'avance *	<u>092</u>		<u>094</u>
	Total II	096	82 188	098
	Total général (I+II)	110	82 188	112

PASSIF

Exercice N
NET
1Exercice N-1
NET
2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		<u>120</u>	<u>1 500</u>
	Ecarts de réévaluation		<u>124</u>	
	Réserve légale		<u>126</u>	
	Réserves réglementées*		<u>130</u>	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	<u>131</u>)	<u>132</u>
	Report à nouveau		<u>134</u>	
	Résultat de l'exercice		<u>136</u>	<u>6 179</u>
	Provisions réglementées		<u>140</u>	
	Total I		<u>142</u>	<u>7 679</u>
	Provisions pour risques et charges	Total II	<u>154</u>	

DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		<u>156</u>	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		<u>164</u>	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		<u>166</u>	<u>36 300</u>
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	<u>169</u>	<u>32 364</u>) <u>172</u>
	Produits constatés d'avance		<u>174</u>	
	Total III		<u>176</u>	<u>74 509</u>
	Total général (I + II + III)		<u>180</u>	<u>82 188</u>

RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	<u>193</u>		(4) Dont dettes à plus d'un an	<u>195</u>	
	(2) Dont créances à plus d'un an	<u>197</u>		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	<u>182</u>	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	<u>199</u>		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	<u>184</u>	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

PRODUITS D'EXPLOITATION		Désignation de l'entreprise SASU CAP AUTOMOBILES		Néant		Exercice N-1 clos le 10/00/00			
				13	11	22	01		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Ventes de marchandises * dont export biens et livraisons intracommunautaires services *	209 215 217	210	730	939			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		214					
		Production immobilisée *		218					
		Subventions d'exploitation reçues		222					
		Autres produits		224					
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		226					
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		230					
		Variation de stock (marchandises) *		232	730	939			
		Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		234	732	893			
		Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		236	(40	120)			
		Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		240					
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	242	19	874			
		Rémunérations du personnel *		244	7	774			
		Charges sociales (cf. renvoi 380)		250	3	030			
		Dotations aux amortissements *		252	194				
		Dotations aux provisions		254					
		Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259	262					
		Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260						
		Total des charges d'exploitation (II)		264	723	645			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7	294			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers		280					
		Produits exceptionnels		290					
		Charges financières		294	57				
		Charges exceptionnelle (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347	300					
		Charges exceptionnelle (dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D))	348						
		Impôts sur les bénéfices *		306	1	058			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	6	179			
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	6	179	314		
Réintérations		Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
		Provisions non déductibles *		322					
		Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1	058			
		Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330					
		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251					
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Déductions		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
		Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 diodecies)	991		
		Divers dont ZFA	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
		"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		
						Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
						Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
Déficits		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	7	055	354		
		Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2	352				
		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			356				
		RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	7	055	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU CAP AUTOMOBILES

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)												Désignation de l'entreprise : <u>SASU CAP AUTOMOBILES</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
ACTIF IMMOBILISÉ															
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres		Autres	410		412		414		416					
	Terrains		Terrains	420		422		424		426					
	Constructions		Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers		Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport		Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières			480		482		484		486						
TOTAL			490		492		494		496						
II AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
														IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles			500		502		504		506					
	Terrains			510		512		514		516					
	Constructions			520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546					
	Matériel de transport			550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566					
	TOTAL			570		572		574		576					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values									
						Court terme * ⑤	Long terme								
	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧												
	1														
	2														
	3														
	4														
	5														
	6														
	7														
8															
9															
10															
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589							
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595						
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591							
TOTAL						596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CAP AUTOMOBILES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984			
Déficits de l'exercice	860			
Total des déficits restant à reporter	870			

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 257
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 449
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SASU CAP AUTOMOBILES

31/12/2018

Détail des Autres Imputations

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CAP AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 10/07/2018 et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 6			
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376 1			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108 730 939			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
		TOTAL 1 106 730 939			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111 40 120			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
		TOTAL 2 144 40 120			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats		121 741 612			
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125 6 195			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
		TOTAL 3 152 747 807			
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) 137 23 252			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117 23 252			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022 1 538 819	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 4 0 8 6 2 8 9 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU CAP AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) RN86 ZONE DE LA PONCHE

CODE POSTAL 30320 VILLE MARGUERITTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s) STEPHANENom marital % de détention Nb de parts ou actions 1 500Naissance : Date 190574 N° Département Commune PARIS Pays Adresse : N° 9 Voie CHEMIN DU MAS DE L'AVOCAT
Code postal 30129 Commune REDESSAN Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 4 0 8 6 2 8 9 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU CAP AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

RN86 ZONE DE LA PONCHE

CODE POSTAL

30320

VILLE

MARGUERITTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			